

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(96)/ST/40

10 décembre 1996

(96-5168)

CONFERENCE MINISTERIELLE  
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: espagnol

## EL SALVADOR

Déclaration de M. René Antonio León  
Vice-Ministre de l'économie

Je voudrais remercier tout particulièrement le gouvernement singapourien pour l'excellente organisation de cette première Conférence ministérielle de l'OMC et toute la population pour sa chaleureuse hospitalité.

Par suite des profondes réformes économiques engagées en juin 1989 et d'une politique axée sur l'instauration et la consolidation de la paix, El Salvador est parvenu à mettre fin au conflit armé, à rétablir la stabilité de l'économie, à relancer la croissance économique et à engager une lutte systématique contre la pauvreté extrême.

Pour donner un caractère durable à la croissance économique, El Salvador met en oeuvre une stratégie de développement reposant sur un accroissement continu de la productivité et de la compétitivité et accordant la priorité à l'investissement en capital humain et à l'investissement matériel, à la promotion de la concurrence et à l'amélioration de la base technologique.

L'intégration économique de l'Amérique centrale et l'existence d'un système multilatéral solide, transparent et fiable, sont des éléments fondamentaux grâce auxquels notre pays est mieux à même de tirer parti des avantages découlant du processus de libéralisation et de mondialisation. C'est pourquoi nous considérons l'OMC comme un allié stratégique dans l'optique du processus de réformes économiques et sociales que nous avons engagé.

Malgré les contraintes budgétaires et les dépenses que le gouvernement a dû assumer pour financer les accords de paix, lesquelles se sont chiffrées à plus de 2 milliards de dollars, El Salvador s'est efforcé de consacrer les ressources nécessaires à la mise en place et à l'amélioration de toute l'infrastructure institutionnelle requise pour administrer et faire respecter l'ensemble des Accords du Cycle d'Uruguay.

Nous sommes préoccupés par le recours immodéré au mécanisme de sauvegarde prévu dans l'Accord sur les textiles et les vêtements, et en particulier les perpétuelles demandes de consultations visant à limiter les exportations, par le fait que les produits textiles intégrés jusqu'ici dans le cadre du GATT de 1994 par les pays importateurs ne présentent pas un intérêt significatif du point de vue commercial et par la faiblesse dont fait preuve l'Organe de supervision quand il s'agit de formuler des recommandations en cas de différends. Tous les Membres doivent confirmer ici leur engagement de respecter fidèlement les obligations qu'ils ont contractées.

./.

Nous nous élevons par ailleurs contre l'application de restrictions commerciales unilatérales et extraterritoriales qui entravent, voire empêchent, l'accès des produits d'exportation aux marchés des pays qui les imposent.

Malgré ce qui précède, une première évaluation globale des réalisations de ces deux premières années d'existence de l'OMC permet de dresser un bilan positif du fonctionnement du système de commerce mondial redynamisé. Nous pouvons compter aujourd'hui sur des règles plus transparentes, des mécanismes améliorés de règlement des différends, lesquels sont fondamentaux pour l'ouverture des marchés et, chose plus importante, sur une organisation mieux à même de faire respecter ce qui a été négocié.

Que devons-nous faire pour continuer à progresser? Premièrement, nous devons veiller à ce que les Accords de Marrakech soient mis en oeuvre intégralement dans les délais prescrits et que toutes les tâches qui y sont définies soient accomplies, y compris l'achèvement des négociations en cours. Plus particulièrement, nous devons mettre un terme aux négociations sur les télécommunications et relancer celles qui concernent les services financiers. El Salvador est disposé à jouer un rôle plus actif dans ces deux séries de négociations.

Deuxièmement, nous ne pouvons pas dénaturer notre programme de travail en y incluant des thèmes qui ne relèvent pas de l'OMC.

Ainsi, il nous paraît inapproprié de vouloir incorporer dans les activités de notre Organisation des thèmes tels que les droits des travailleurs, dont s'occupent mieux d'autres instances multilatérales spécialisées, comme l'Organisation internationale du travail. Nous notons dans de nombreux cas un détournement des objectifs légitimes de la promotion des droits des travailleurs à d'autres fins. Dans la pratique, nous avons constaté que, sous prétexte de faire valoir ces droits que le gouvernement salvadorien protège, respecte et promeut, on défend des intérêts qui n'ont rien à voir avec le bien-être des travailleurs de nos pays, mais qui ont pour objet de fermer l'accès aux marchés.

Enfin, pour progresser davantage encore dans la voie de la libéralisation du commerce, l'OMC doit engager dès que possible des travaux sur les politiques en matière de concurrence, de commerce et d'investissement, et sur des propositions novatrices telles que l'Accord sur les technologies de l'information. De même, il faudra chercher des mécanismes pour accélérer la libéralisation du commerce des produits agricoles et industriels.

Hier, nous avons écouté avec beaucoup d'attention un discours nous exhortant à définir une vision commune du travail de l'OMC et d'inscrire celui-ci dans une vision politique, face aux défis que nous devons relever à la veille du troisième millénaire. Nous tenons à rappeler que l'OMC a dans El Salvador un allié inconditionnel pour une tâche de cette ampleur.